

Courrier Pierre Seidel, Verger de Meruz 2, 1804 Corsier-sur-Vevey
Courriel pierre.seidel@bluewin.ch **Téléphone** 021 921 32 64
Internet www.citrap-vaud.ch

Corsier-sur-Vevey, le 8 février 2012

Municipalité
Hôtel de Ville
Rue du Lac 2
1800 Vevey

Extension de Mobilis à la Riviera : découpage des zones autour de Rivaz

Monsieur le Syndic, Mesdames, Messieurs,

Le 8 février 2011, suite à la lettre que je vous avais envoyée le 24 janvier 2011 au nom de la CITraP VD et en particulier du Groupe de réflexion (GR) de la Riviera, vous m'avez annoncé vouloir préparer un dossier pour le présenter à la Conférence des syndicats en vue d'une éventuelle intervention auprès de Mobilis, après quoi vous nous informeriez des démarches réalisées.

Des contacts que j'ai eus ensuite à ce propos avec M. Grégoire Halter, secrétaire municipal, j'ai compris que ce sujet était à l'ordre du jour d'une séance de cette Conférence en mai 2011, mais je n'ai reçu aucune nouvelle de votre part ensuite.


Nous restons convaincus que le découpage actuel est tout à fait injuste pour les personnes voyageant entre la Riviera et la région lausannoise : il doit être corrigé, même s'il est appliqué depuis plus d'une année.

De plus, cette véritable surtaxe imposée aux usagers des TP de l'axe Lausanne - Montreux risque bien d'être appliquée à ceux du Chablais dès l'extension prévue dans cette région (2012/2013), puis à ceux du Pays-d'Enhaut.

C'est pourquoi **nous vous demandons à nouveau de bien vouloir intervenir auprès de Mobilis**, même sans l'appui des autres Municipalités de la Riviera pourtant aussi concernées, pour faire supprimer la zone supplémentaire artificiellement introduite à fin 2010, par exemple en adoptant un découpage tel celui de notre proposition.

En vous remerciant de prendre notre demande en considération, je vous adresse, Monsieur le Syndic, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.

Pour la CITraP VD :



Pierre Seidel

Membre du comité et responsable du GR Riviera